

LE



JOURNAL

SAINT-LAURENT-MÉDOC | NUMÉRO **01** | ÉDITION 2022



CULTURE

- PAGE 7-



LA MÉTHANISATION

- PAGE 9-



RETOUR EN IMAGES !

- PAGE 12-



SOMMAIRE

Sport & Loisirs	page 05
Patrimoine	page 06
Enfance et jeunesse / CCAS	page 07
Culture	page 08
Urbanisme / Environnement	page 09
Vie économique, agricole et forestière	page 10
Réseaux et voirie / Sécurité	page 11
Retour en images !	page 12
Vie associative	page 13
Tribunes Libres	page 14
État-civil	page 15

Mairie : 4 rue du Général de Gaulle
33112 Saint-Laurent-Médoc
Tél : 05 56 73 32 70
Email : secretariat@saintlaurentmedoc.fr
Site internet : www.saint-laurent-medoc.fr

Responsable Publication : Jean-Marie Féron
Conception : E3

Impression : Imprimerie Sodal
Rédaction & crédits photos : Service communication

Tirage : 2500 exemplaires, ISSN 2648-7519
Périodicité : 1 numéro/an

Dépôt légal : premier semestre 2022
Le magazine est imprimé sur papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

2021 Une Année d'actions



Jean-Marie FÉRON
Maire de Saint-Laurent-Médoc

Chères Saint-Laurentaises, Chers Saint-Laurentais,

Dans la continuité de l'année 2020, l'année 2021 nous a mis à l'épreuve. Cependant, sans laisser sous silence les difficultés rencontrées, inhérentes à la crise sanitaire mondiale que nous subissons, je vous adresse des vœux tournés vers un avenir que je souhaite plus heureux et plus optimiste.

Saint-Laurent, grâce à la mobilisation et aux efforts de tous, a su garder espoir et continuer à vivre de la manière la plus sereine possible. Ensemble, nous appréhendons chaque nouvelle vague avec philosophie en adaptant notre quotidien et le fonctionnement du territoire en conséquence. Pour cela, je vous présente mes sincères remerciements !

Une nouvelle fois, il nous a été impossible de maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. Cependant, votre équipe municipale continue avec conviction et engagement son travail quotidien, raisonné, dans le but de

préservier un cadre de vie de qualité et de proximité. Plusieurs grands projets, promesses de campagne, vont ainsi voir le jour comme notamment la création d'un Skate-park, la rénovation du clocher de notre église du Bourg, l'enfouissement des réseaux de la rue du Docteur DESTOUESSE, les travaux d'étanchéité du château d'eau ou encore l'implantation de nouveaux commerces. Ces projets, menés avec ambition, restent pragmatiques et en adéquation avec nos moyens financiers.

Les villages ne sont pas oubliés. Nous avons poursuivi notre programme de voirie ambitieux qui tend à permettre la sécurisation de nos déplacements et le bon entretien de nos routes. Soyez aussi assurés que nous continuons à sensibiliser le Conseil départemental sur les vitesses excessives constatées sur ses routes et en appelons à la vigilance de tous. Nos policiers municipaux, mobilisés en conséquence, s'attèlent à faire entendre raison aux automobilistes empressés !

Nos plus jeunes continuent à s'épanouir dans l'un des plus grands groupes scolaires de Gironde que nous avons à cœur de préserver. Nous y engageons chaque année des enveloppes financières importantes, tant en fonctionnement qu'en investissement. Conscient du vieillissement de nos infrastructures, la priorité pour l'année à venir sera portée sur la reprise du revêtement de la cour de l'école élémentaire.

Pour l'année 2021, nous avons œuvré pour la création d'un auvent, effectué la rénovation énergétique du bâtiment principal de l'école élémentaire, procédé au remplacement de l'aire de jeux de l'école maternelle et du lave-vaisselle de la restauration scolaire. Celle-ci qui continue à préparer en moyenne 500 repas journaliers à destination de nos écoliers et des 50 bénéficiaires environ du service du portage de repas. Une attention particulière est portée à la diversité des



menus et une fabrication "fait maison" dans la mesure de nos capacités.

L'action du CCAS, efficace et bienveillante a permis de rendre accessible sans difficulté la vaccination aux personnes les plus isolées et vulnérables. Le CCAS n'en est pas moins resté présent dans l'exercice de ses missions habituelles d'accompagnement social et solidaire. En outre, sa mobilisation à préserver et dynamiser notre résidence autonomie pour personnes âgées en proposant des activités quotidiennes ou en procédant à la rénovation des salles de bains des 30 logements afin de maintenir un cadre de vie privilégié et agréable, fait de cet établissement public un atout majeur de notre commune.

Afin d'être au plus proche de vos attentes, l'analyse des besoins sociaux mandatée par le CCAS, impérative tous les 5 ans, est en cours d'être finalisée. Son bilan et ses recommandations nous permettront d'appréhender au mieux les besoins du territoire et de nous guider dans notre action quotidienne.

Ces actions complètent celles menées par la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île que j'ai l'honneur de présider. En effet, cette dernière a développé diverses actions essentielles bénéfiques à notre territoire comme celles portant sur l'amélioration

de l'habitat (OPAH), la prise en compte de la précarité étudiante avec l'octroi d'une aide de 300 euros à chaque étudiant de notre territoire, l'espace info écoute, le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance ou encore les aides de soutien aux entreprises et commerces.

Malheureusement, comme l'année précédente, le repas de Noël, à destination de nos seniors, n'a pu être maintenu. Mais les colis de Noël ont pu être remis à nos Anciens les 15 et 16 décembre dans un climat de convivialité et d'amitié.

En considération de l'allègement sur une partie de l'année du protocole sanitaire, il nous a été possible d'assurer certains rendez-vous incontournables et traditionnels. Ce fut le cas de la plantation du Mai, un temps reporté, qui a pu se dérouler dans la joie avec un plaisir non caché d'enfin pouvoir se retrouver. Ce fut d'ailleurs l'occasion de rencontrer les nouveaux arrivants qui semblent conquis par notre territoire et ses perspectives.

La bibliothèque a également réouvert ses portes et a repris ses activités hebdomadaires tout en proposant un planning d'animations culturelles varié. Vous avez ainsi pu profiter d'expositions de peinture et de photographie, d'un atelier suivi d'une dégustation de chocolat, de modules sonores et poétiques mis à disposition par la bibliothèque départementale, d'un conte, d'une pièce de théâtre, d'une chasse aux trésors à la découverte de Saint-Laurent... Chacun a ainsi pu y trouver son bonheur pour une ouverture à la lecture bienvenue ! La programmation 2022 s'inscrit dans cette continuité et j'ai espoir qu'elle vous réjouira.

La vie économique, compétence de la Communauté de communes reste également notre priorité. Ainsi, nous œuvrons pour dynamiser notre centre bourg et éviter sa désertification. Cette revitalisation passe par l'acquisition de biens par la commune comme l'immeuble "Courpron" situé face à l'église où un commerce de bouche





prendra bientôt ses quartiers. Par ailleurs, **l'agrandissement de la zone d'activités confirme l'attractivité de notre territoire** et tous les lots créés ont aujourd'hui trouvés preneurs.

Une seconde unité de méthanisation a vu le jour cet été. Elle nous permet de mieux étudier avec nos partenaires tant institutionnels que privés, la pertinence de la création d'une station GNV à base de biométhane sur notre zone d'activités.

L'aérodrome a aussi retenu notre attention. Sa place centrale sur le Médoc et la volonté de sociétés reconnues dans le milieu aéronautique, de s'installer sur notre plateforme **nous engage à valoriser cet équipement et prendre toute la mesure de son rayonnement médocain.** L'aménagement d'une salle de cours à destination de l'aéroclub, la rénovation du logement du gardien, la reprise du taxi way sont autant de travaux qui ont été menés en 2021. Nous étudions actuellement sur la réactualisation de la délégation du service avec l'aéroclub et les détenteurs des baux emphytéotiques afin de rendre cette plateforme accessible et sécurisée ouverte sur les évolutions à venir.

Dresser le bilan de notre année 2021, ne saurait être complet sans

associer nos précieux partenaires et bénévoles qui font vivre Saint-Laurent par leurs associations culturelles et sportives. Mises à mal sur ces deux dernières années, nos associations ont besoin de notre soutien et engagement. Nous avons toujours apporté avec force notre concours au monde associatif et plus que jamais **je salue leurs actions et adaptabilité** dans cette période de crise. Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations recevez au nom de la municipalité nos vifs remerciements !

Et comment ne pas aborder la rétrospective de cette année passée sans parler de notre forêt. Les ventes de bois ont été fructueuses grâce à un marché porteur. C'est avec une extrême vigilance et un grand respect de notre richesse forestière que nous déroulons le plan de gestion 2022/2026 élaboré avec l'ONF.

De la même façon, **nos lagunes, fortes de leurs persistances, sont des fortunes environnementales qui révèlent l'histoire préhistorique de notre territoire et en appelle à notre sagesse quant à leur sauvegarde.** Certaines d'entre elles, vont à ce titre faire l'objet d'un entretien géré par le Syndicat du Bassin Versant suite à un appel à projet lancé par le Bassin Adour Garonne.

L'année 2022 s'annonce rythmée politiquement par les élections présidentielles et législatives. J'en appelle à votre mobilisation ! Il est essentiel d'exercer notre devoir citoyen et de nous prononcer sur l'avenir de notre République et de ses valeurs. Gageons que nos prochains représentants seront plus enclins à répondre de la réalité de nos territoires et à apporter des réponses en conséquence.

La gronde éducative, sociale, sanitaire et économique manifeste sur l'intégralité du territoire français, nous rappelle que la cohésion, le calme et la résilience sont des valeurs essentielles à conforter.

Je souhaite enfin au nom de l'ensemble du conseil municipal, rendre hommage à M. Michel FAURE, Maire de Saint-Laurent de 1989 à 2001, qui nous a quitté en août dernier.

Chers Saint-Laurentaises, Chers Saint-Laurentais, pour terminer, je formule l'espoir, pour vous et ceux qui vous sont chers, que cette année 2022 vous apporte joie et sérénité.

Et comme vous pouvez le constater notre communication a fait peau neuve. J'espère que vous prendrez plaisir à découvrir les pages de ce bulletin. Bonne lecture !

Amitiés

Votre Maire
Jean-Marie FÉRON



Le paradis du skateboard arrive à Saint-Laurent en 2022 !

L'espace jeunesse de Saint-Laurent mis en place par la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île est à l'initiative du projet. Il s'est fortement impliqué au côté de la municipalité qui a ainsi pu réfléchir à l'aménagement d'un lieu au plus près des pratiques des Saint-Laurentais. Ainsi, Simon, 14 ans précise "nous avons visité différents skate-parks, effectué des réunions de travail, rencontré la municipalité, dessiné le skate-park de nos rêves...".

C'est donc avec une grande impatience que les jeunes de l'espace jeunesse attendaient de découvrir le visage de ce nouvel équipement ! Ce fut chose faite, le 26 octobre dernier lors d'une réunion de présentation des premières esquisses en présence de M. le Maire, ses élus et M. Fabien CHARLOT, maîtrise d'œuvre en charge du dossier. Cette réunion fut l'occasion d'adapter le projet à la pratique de nos jeunes qui ont pu transmettre leurs observations.

Le skate-park, qui devrait voir le jour courant de l'année 2022, sera implanté très logiquement à proximité des écoles, à l'arrière du COSEC, en retrait des maisons riveraines pour préserver la quiétude des lieux et intégrer cet espace ludique et sportif dans cet environnement.

Trois espaces contigus d'une surface totale de 600 m² ont été pensés pour permettre la pratique de tous et rendre

un espace de jeu privilégié. Ainsi, débutants, intermédiaires et confirmés pourront évoluer sur ce skate-park. Du plaisir en toute sécurité ! Eléa, 11 ans "il faut avoir confiance en soi pour aller sur un skate-park".

Nos jeunes ont eu à cœur de défendre un espace de convivialité, accessible à tous, qui prône le respect des différentes disciplines évoluant sur un skate-park (trottinette, bmx et skate). En témoigne Tom, 16 ans, qui nous parle des règles d'or d'un tel équipement : "le respect des autres, des priorités et des règles du savoir-vivre ensemble".

Skateur ou adepte de la trottinette et du BMX, tous sont unanimes, ils attendent avec hâte ce nouvel espace de glisse Saint-Laurentais. Quentin, 11 ans "j'ai découvert ces sports en regardant les jeux olympiques. En attendant le skate-park, je fais du skate dans mon jardin".



A SAVOIR !

Pour une pratique plus encadrée et évolutive, M. Eric LEBON, Saint-Laurentais et passionné de skate, prévoit la création d'une association de Skateboard.

Restaurer notre clocher pour conserver la mémoire de Saint-Laurent !

L'église paroissiale du bourg, inscrite sur la liste des Monuments Historiques en 1925, a fait l'objet de travaux de restauration sur les années 2011 à 2016. Lors de la dernière intervention intérieure, des désordres importants ont été mis en évidence portant atteinte à l'intégrité patrimoniale de l'édifice.



Le clocher est fortement fragilisé et même si le danger immédiat a été écarté, le Narthex n'est plus praticable.

Dans ce contexte, s'engage aujourd'hui la réalisation de la dernière tranche de travaux qui portera sur la **consolidation et la restauration du clocher** afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage et permettre aux cloches de sonner de nouveau ! Restaurer ce monument témoin de l'histoire girondine depuis le XII^{ème} siècle, c'est sécuriser ses visiteurs et proposer une lecture patrimoniale respectueuse du temps passé. Identité de la commune de Saint-Laurent-Médoc, ce clocher majestueux surmonté de sa flèche date du XVI^{ème} siècle. Le beffroi en bois, composé de deux travées, supporte quant à lui les **deux cloches datant du XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, classées au patrimoine en 2018.**

Un édifice témoin de l'histoire locale !

Située au cœur de la commune, l'Eglise du bourg, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est un monument fondateur construit entre les XII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Cet édifice, dédié à Saint Laurentus, a subi de multiples transformations au cours du temps notamment en 1841.

À ce jour, l'Eglise se compose d'une abside romane, d'une grande tour-porte, mais également de deux arcs de cœur bâtis en ogive, d'une voute en berceau pour la nef ainsi que de deux cloches : l'une fondue en 1492, célèbre la naissance du dauphin Charles Orland, et la deuxième fondue pour l'Eglise en 1521, peut être attribuée au fondeur Fort du Puch actif dans la région. Sur cette dernière est inscrit en latin "De la foudre et de la tempête, protégez-nous seigneur".

La commune mobilisée à sauvegarder et redonner ses lettres de noblesse à son Eglise du bourg !

Projet d'ampleur, **la commune lance un appel au don**, dans le courant du premier trimestre de cette année, grâce à l'appui de la Fondation du Patrimoine !

Nous avons besoin du soutien de tous pour conserver ce patrimoine exceptionnel.

Ce lieu chargé d'histoire, qui a été livré aux caprices du temps, force l'admiration et il est de **notre devoir d'en assurer sa pérennité afin de le transmettre aux générations futures.**

La restauration du clocher en chiffres !

614 631 €

MONTANT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION

198 840 €

MONTANT DES SUBVENTIONS PRÉVISIONNELLES (DRAC, RÉGION ET DÉPARTEMENT)

16 804 €

MONTANT PRÉVISIONNEL FONDS DE COMPENSATION POUR LA TVA

Des écoles dynamiques !



Pour cette année scolaire 2021/2022 nous avons le plaisir d'accueillir dans nos écoles 470 écoliers. On enregistre une baisse moyenne des effectifs de 10% en comparaison à 2020. La vitalité de nos établissements ne s'en trouve pas pour autant ébranlée et tous nos enfants continuent à s'épanouir studieusement au rythme des saisons.

L'évolution des protocoles sanitaires ont une nouvelle fois, fait appel à l'adaptabilité des équipes et des écoliers. La bonne pratique des gestes barrières, désormais quotidienne, a ainsi permis de

maintenir un fonctionnement serein pour cette première partie d'année scolaire.

Côté maternelle, 128 petits Saint-Laurentais sont répartis en 2 classes de petite-section, 2 classes de moyenne section et 4 classes dédoublées à faible effectif en grande section (12 élèves).

Côté élémentaire, 5 classes de CP et 5 classes de CE1 à faible effectif (10 à 12 élèves), 3 classes de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 2 classes de CM1, 1 classe de CM1/CM2, 3 classes de CM2 et 1 classe Ulis accueillent 342 élèves.

Du mouvement...

La fin d'année scolaire 2020/2021, fut le moment de souhaiter une bonne retraite à une partie de l'équipe éducative qui s'était attachée, toujours avec bienveillance et engagement à accompagner nos enfants sur la longue route de la scolarité.

Ce fut donc avec émotion que nous avons vu le départ de **Mme Corinne Sillon Batard**, notre Directrice de l'école maternelle, **Mme Corinne Fauvio David**, **M. Christian Pradeau**, **Mme Sylvie Allais** et **Mme Nathalie Laborde**. En parallèle, Nous avons eu la joie d'accueillir **Mme Sandrine Sarnac-Sanfin**, Directrice de l'école maternelle, ainsi que **M. Fabien Cuisse**, Directeur de l'école élémentaire

(suite à des mouvements internes qui ont conduit Mme Céline Lepineau à rejoindre la direction d'un collège).

RAPPEL!

Les compétences portant sur l'organisation des temps périscolaires du matin et du soir, de l'accueil de loisirs et des espaces jeunesse relèvent de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île.

PÉRISCOLAIRE

06 11 93 27 51

bureauenfance@medoc-cpi.fr

ESPACE JEUNESSE SAINT-LAURENT
11-17ans (58, rue Saint-Julien)

05 56 73 27 46

CONTACT

Pour joindre le service scolaire de la municipalité, une ligne directe a été ouverte ! Vous pouvez joindre Mme Sandrine RICARD

05 56 09 72 76

ou par mail
service.scolaire@saintlaurentmedoc.fr.

Actions sociales et solidaires

Plus qu'une institution locale d'action sociale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) met en place une série d'actions générales de prévention. Il développe également des activités et des missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées, en gérant des services utiles comme la Résidence autonomie Aymar Achille-Fould.

En 2021, son action s'est portée sur la rénovation de la salle "réfectoire" dans le cadre du plan canicule, avec la mise en place d'une climatisation, l'installation d'un nouveau lave-vaisselle, et la réhabilitation totale des salles de douche des appartements qui s'est déroulée sur 9 mois.



Le CCAS s'est investi pour tenir une place importante dans la gestion du plan de vaccination à la covid-19 des personnes âgées Saint-Laurentaises, en collaboration avec le Pôle Médical et le centre de vaccination de Lesparre. Ainsi, plus de 850 personnes vulnérables ou âgées de plus de 60 ans ont été vaccinées sur notre territoire. En parallèle, les résidents de la Résidence Aymar Achille-Fould ont reçu leurs injections.

L'action du CCAS, s'attache également à poursuivre depuis plusieurs années les activités pour le maintien de l'autonomie. **Pour 2022, inscrivez-vous en les contactant directement pour participer au programme suivant :**

- **Activité physique adaptée pour personnes isolées ou dépendantes : 5 séances individuelles au domicile suivies de 12 séances collectives.**
- **Activité "garder la forme par le bien-être" : 10 séances collectives de sophrologie et réflexologie.**

La situation sanitaire étant trop incertaine, le Conseil d'Administration, comme l'année passée, a décidé de reconduire la distribution de colis de Noël en lieu et place du traditionnel repas des aînés.

166 colis simples et 207 colis doubles, tous accompagnés d'un pot de miel offert par l'Association du Rucher Ecole de Benon, ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans. La levée des restrictions sanitaires est attendue avec impatience afin d'organiser une journée festive pour permettre à nos Anciens de pouvoir se retrouver en toute sérénité.

Des solutions et conseils aux difficultés de tous ordres... n'hésitez pas à nous contacter !

- Vous avez besoin de soutien pour une démarche administrative
- Vous souhaitez vous informer sur vos droits
- En difficulté ponctuelle, vous désirez recevoir un repas à domicile
- Vous connaissez un jeune ou une personne en difficulté
- Vous rencontrez d'autres difficultés

CONTACT

Centre Communal d'Action Sociale
2 rue Saint Julien
ccas@saintlaurentmedoc.fr

05 56 73 27 45
07 86 47 22 91

La vie de la médiathèque

La Médiathèque propose tout au long de l'année un programme d'animations "hors les murs".

La boîte à lire, où vous pouvez prendre un livre, le ramener après lecture ou pas, en déposer un autre... Des lectures pour tous et pour le plaisir de l'échange. À retrouver au patio de la Poste !

Une leçon d'animation par l'histoire !

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, Élodie et Patricia ont proposé de découvrir Saint-Laurent-Médoc de manière ludique, par la visite de lieux insolites ou incontournables, sous



forme d'énigmes et de recherches. Près de 40 personnes venues en famille ou entre amis, se sont amusées à un jeu de piste suivant un itinéraire bien organisé, à travers le centre bourg et les hameaux, pendant plus de deux heures à la conquête du trésor... Au gré du parcours jalonné d'histoires et de questions, les joueurs ont pu (re)découvrir notre village ! Ce moment convivial, malgré le mauvais temps, s'est achevé avec la remise d'un petit cadeau à chacun.

"À refaire" a été le maître-mot prononcé par tous les participants ! Des jeux géants ont été installés pour un après-midi festif sur le parvis de la Mairie. Jeux en bois ou plateaux à taille réelle ont permis à de nombreux Saint-Laurentais et touristes de passage, en solo ou en famille de jouer au rythme de l'été.



Un programme "dans les murs" à découvrir !

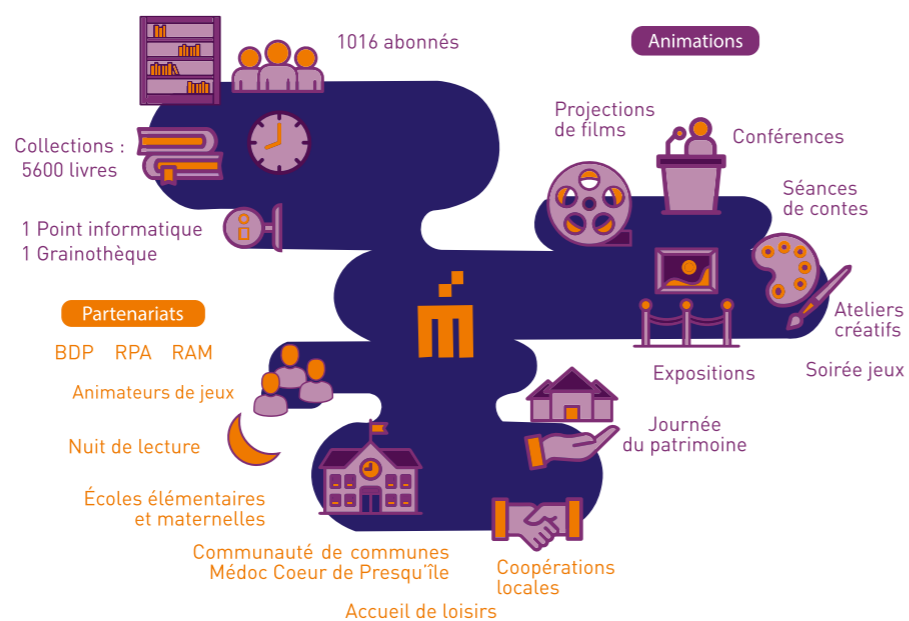
Venez jouer avec nous lors de nos soirées jeux. Une trentaine de personnes de tous âges s'est retrouvée les 24 septembre et 15 octobre dernier pour s'amuser, découvrir de nouveaux jeux de société, jouer et rejouer en compagnie de nos bibliothécaires et de Ludivine de Oika Oika ! De belles soirées vous attendent pour 2022 !

Littérature enfantine avec le coup de cœur littéraire des tout-petits et le rendez-vous du mercredi où à partir de 10h30, plusieurs histoires ou contes sont à écouter !

Et ne pas oublier que les coups de cœurs littéraires adultes, les expositions mensuelles à découvrir et visiter, les activités à partager... n'attendent que vous !



Heures d'ouvertures : 32h/semaine



INFO

Votre médiathèque est ouverte à tous, petits et grands... Inscription gratuite mais obligatoire ! Adhérez, empruntez, consultez du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h (19h le vendredi) - 05 56 59 40 96.

Le point info tourisme s'installe à la médiathèque

La médiathèque étoffe son offre et accueille désormais "le point info tourisme" à destination de tous ceux qui souhaitent (re)découvrir notre territoire ! Parcours de randonnées, découverte de lieux, bonnes adresses... allez jeter un œil, vous trouverez votre bonheur.

La dématérialisation arrive à grands pas...

Au 1^{er} trimestre 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants pourront recevoir et instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables, et certificats d'urbanisme.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme, répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où

une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Cette procédure s'inscrit pleinement dans la démarche qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

LE DÉPÔT CLASSIQUE EN PAPIER DES AUTORISATIONS D'URBANISME RESTE BIEN SÛR TOUJOURS POSSIBLE.

Rendez-vous sur le site internet de la commune où vous retrouverez le guichet numérique des autorisations d'urbanisme totalement sécurisé et laissez vous guider. N'hésitez pas à contacter notre service urbanisme pour faciliter vos démarches !

CONTACT

05 56 73 32 75
service.urbanisme@saintlaurentmedoc.fr

Ecopâturage

La commune en collaboration avec les Vignobles de Larose et le Bassin Versant s'investissent pour développer l'éco pâturage sur notre territoire. Pratique de gestion écologique des espaces et des milieux, cette alternative à la pratique conventionnelle confirme nos engagements respectifs à promouvoir des actions durables, douces et différenciées.

Réponse aux enjeux actuels en matière de durabilité aussi bien d'un point de vue économique, environnemental et social, la collectivité renforce donc son action débutée en 2021...

L'éco pâturage va s'étendre et vous pourrez bientôt découvrir les troupeaux pâturer en prairie, forêt, marais et vignes !



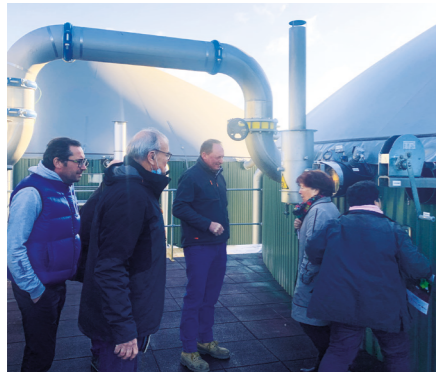
La Méthanisation

Saint-Laurent à la pointe de l'économie circulaire avec ses deux unités de méthanisation !

Territoire pionnier, 100% gaz vert, renouvelable et local !

Ces unités de méthanisation imaginées par un collectif d'agriculteurs locaux "Médoc Biogaz" sont implantées pour la première, sur la Plaine du Jonc depuis 2019 et pour la seconde, Route de l'aérodrome depuis juillet 2021.

Ces unités valorisent près de 40 000 tonnes par an de matières végétales issues de cultures intermédiaires à vocation énergétique de notre territoire.



► Visite du méthaniseur "Plaine du Jonc"

DES CHIFFRES À RETENIR !

L'arrivée du second méthaniseur permet d'alimenter le réseau gaz de Bordeaux comprenant **46 communes** à hauteur de **20%**, et statistiquement de rendre **autonome à 100%** la commune de Saint-Laurent sur son approvisionnement en gaz grâce à une production équivalente à la consommation de **8 000 foyers**.

visite gratuite !

Organisez votre visite gratuite de nos unités de méthanisation en contactant M. Jean-Michel SAINTEMARIE à l'adresse suivante : medoc.biogaz@yahoo.com

Elles conduisent à la production de près de 5,256 millions de m³ de biogaz qui sont injectés dans le réseau de distribution géré par Régaz. Le digestat produit est valorisé et restitué localement au sol en fertilisant organique sans retraitement à la place des fertilisants de synthèse.

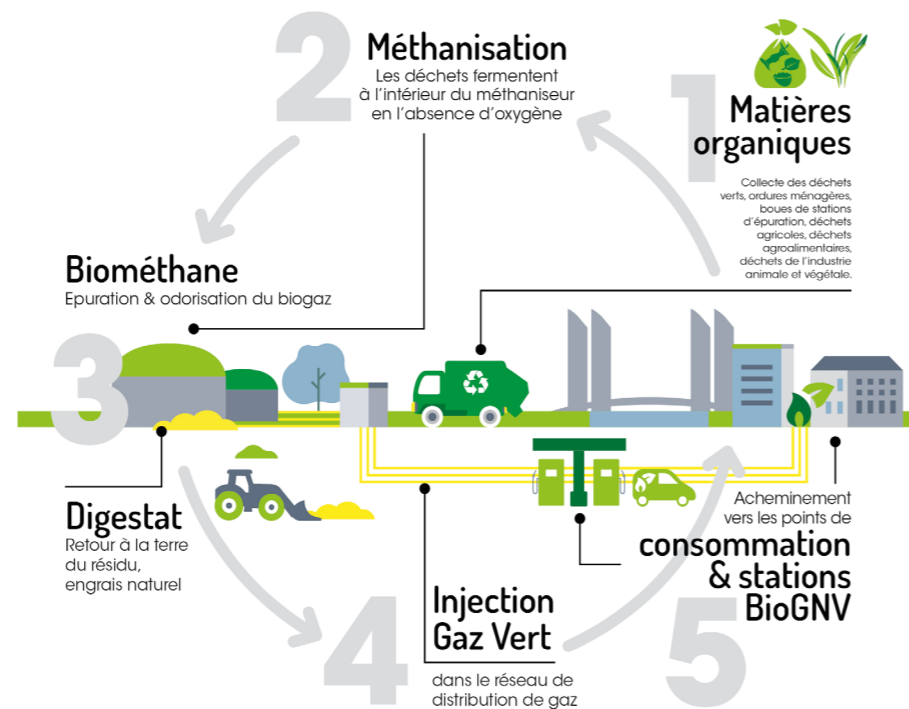
Energie durable et à fort potentiel, le biogaz est appelé à jouer un rôle capital dans le cadre d'un système énergétique décarboné, flexible, optimisé et sécurisé. A cet effet, la commune s'implique et souhaite l'implantation d'une station BioGNV (station d'avitaillement utilisant le gaz comme source d'énergie) sur son territoire ! Les études menées par le SDEEG sont en cours...

Qu'est que l'énergie circulaire et la méthanisation ?

L'économie circulaire désigne un modèle économique dont l'objectif est de produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et les gaspillages de ressources (matières premières, eau, énergie) ainsi que la production des déchets.

La méthanisation est un processus de dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. La matière organique est alors transformée en biogaz et en digestat.

GAZ VERT : rien ne se perd, tout se transforme !



On entretient nos routes !

Le programme annuel 2021 portant sur la voirie s'est élevé à 390 000 euros. Travaux de curage, création de fossés, réfection des routes à Villeneuve, Peyramont, Marcellan, Corconnac, Cartujac, Sémignan, Bardouillan, Picard, Crabeyrin, Romefort, Layens, la Houdine ont ainsi fait peau neuve...



► Reception Voirie, lieu-dit Picard

Mise en place de la télérelève des compteurs d'eau par SUEZ.

Le fournisseur d'eau SUEZ intervient depuis quelques mois sur notre commune afin de mettre en place les équipements nécessaires sur les compteurs d'eau potable pour le déploiement de la télérelève.

Dans un premier temps, seuls les usagers disposant de compteurs suffisamment récents pour nécessiter la simple pose d'une tête émettrice sur le compteur ont reçu un courrier. Dans un second temps, seront (ou le sont actuellement) contactés les usagers dont le compteur nécessite un renouvellement.

Si votre compteur est à l'intérieur de votre propriété, il est nécessaire de contacter le service pour convenir d'un rendez-vous (02 97 46 18 59 ou sur le site <https://toutsurmoneau.fr>). L'opération est gratuite.

À SAVOIR SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE !

2 218 abonnés desservis
99,3 kms de réseau de distribution
261 845 m³ d'eau facturée soit 71,5 % de rendement du réseau de distribution.

SECURITE

Des gestes qui sauvent...

Sur quatre matinées, les agents de la collectivité ont pu s'initier à manipuler et utiliser un extincteur et un défibrillateur. Guidés par nos pompiers, ils ont ainsi pu appréhender lors d'une session d'information, les bonnes pratiques à adopter en cas de départ de feu ou de malaise cardiaque.

Gage de sécurité, nous prévoyons de programmer des sessions courant d'année 2022 ouvertes à tous !



Repérez-les !

7 défibrillateurs sont installés sur la commune à des lieux stratégiques : stade, cosec, écoles, salle des fêtes, bibliothèque, RPA, Bernos !

Télé-alerte en cas de risque majeur !

Pour votre sécurité et celles de vos proches, n'oubliez pas de vous inscrire au système de télé-alerte. En cas de risque majeur (inondation, accident transport matières dangereuses, tempête, accident industriel, feux de forêt...), la commune pourra vous informer rapidement et gratuitement.

Retrouvez toutes les informations utiles sur <https://saint-laurent-medoc.alertecitoyens.com> ou à l'accueil de la mairie.



Deux ensembles mobiles d'alerte.

La commune s'est équipée de deux ensembles mobiles d'alerte (EMA) afin de mieux vous informer et vous alerter en cas d'évènements graves ou de catastrophes majeures.

Nouvelles recrues à la Police Municipale

Après avoir évolué au sein de la Police nationale motorisée, Olivier Gabillon a pris la direction de notre service de police municipale en juin dernier. Mickaël Lepaire également en provenance de la Police nationale, l'a rejoint en décembre. Souhaitons-leur la bienvenue !

CONTACT DE LA POLICE MUNICIPALE

05 56 73 39 76

06 76 23 91 99

police.municipale@saintlaurentmedoc.fr

Ça s'est passé à Saint-Laurent !

Il est des traditions qui ne se perdent pas !

Malmenée par l'occupation illégale du champ de foire de Bernos par des groupes de gens du voyage sur le mois d'août, la municipalité a finalement pu organiser le 11 septembre dernier, la traditionnelle cérémonie de la plantation du Mai, pin pavoisé aux couleurs de la République pour honorer l'engagement citoyen. En raison des contraintes sanitaires, ce fut également l'occasion de recevoir et souhaiter la bienvenue aux nouveaux Saint-Laurentais, et de procéder à la remise des prix du concours photos de l'été 2020 qui n'avait jusqu'à présent pu se tenir en raison de l'impossibilité de se regrouper. La cérémonie protocolaire terminée, le verre de l'amitié a été partagé dans la bonne humeur avec une envie toute particulière de se retrouver.

Devoir de mémoire.

La cérémonie de commémoration du 103^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 fut l'occasion pour M. Sylvain Lefebvre, Président du Rassemblement des Anciens Combattants, de remettre à M. André Renouil, la Croix du Combattant et à M. Claude Duran, la Médaille de Reconnaissance de la Nation. Ils étaient nombreux à être présents pour rendre hommage à nos morts.

Spectacle de Noël des petits Saint-Laurentais !

De 3 à 12 ans, ils étaient tous conviés au spectacle "Conte et Magie de Noël" mis en scène par la troupe de théâtre "On the road Company", ce mercredi 8 décembre à la salle des Fêtes. Un moment fort de rire et de joie ! C'est avec des étoiles plein les yeux qu'à la fin du spectacle, les enfants ont reçu la visite "surprise" du père-noël qui a remis à chacun une poche de chocolat de notre célèbre chocolatier Jordan Bac. Ce fut autour d'un gouter de Noël débordant de friandises que nos enfants ont pu se remettre de leurs émotions... en attendant avec impatience le 24 décembre !



L'actualité du monde associatif

Andréa Daniel, une graine de championne !

Cela fait 4 ans que Andréa Daniel, 15 ans est licenciée à la cocarde omnisports de Saint-Laurent section twirling bâton. Jeune fille appliquée et passionnée, elle s'entraîne durement pour se hisser au plus haut niveau ! Repérée par ses entraîneurs pour ses qualités sportives indéniables, elle intègre rapidement le groupe compétition de la section.

Sélectionnée fin août pour participer au Championnat d'Europe en Croatie, c'est brillamment qu'elle a su relever le défi. En effet, présente dans 3 disciplines, solo 1 bâton, solo 2 bâtons et danse solo, elle se classe 6^{ème} au général et accède à la seconde place dans la catégorie solo 2 bâtons pour ainsi obtenir le titre tant convoité de Vice-championne d'Europe. "Elle réussit les enchaînements avec une facilité déconcertante, sa rapidité et sa dextérité dans les mouvements techniques sont bluffantes" témoigne Édith Ferreira, présidente de la section.

Nous la félicitons et partageons la fierté de son club !



► Andrea Daniel à gauche, en compagnie de son entraîneur.

Retour sur le forum des associations...

La vitalité de notre monde associatif n'est plus à démontrer. Le 4 septembre, c'est sous un grand soleil et dans la bonne humeur, que le traditionnel Forum des associations a repris ses quartiers à l'espace Courbertin. **Plus de 30 associations ont répondu au rendez-vous, culture, sport, loisirs... il y en avait pour tous les goûts !**

Les associations ont ainsi pu retrouver leurs adhérents et en intéresser des nouveaux.



Des associations engagées !

C'est avec un programme séduisant que l'édition 2021 du Téléthon s'est déroulé. Cartothon (balade cartographique de 70 kms), Aérothon (meeting aérien d'aéromodélisme à l'aérodrome)... ont permis de **collecter 8000 euros**.

Les associations a su faire appel aux Saint-Laurentais, toujours mobilisés pour la bonne cause !



3 nouvelles associations sur la commune !

Trois nouvelles associations se sont installées courant 2021 :

L'association Les Fées des Mômes

Association a vocation à venir en aide aux familles dans le besoin en leur mettant à disposition une aide matérielle à destination des enfants de 0 à 18 ans : vêtements, matériels de puéricultures, jeux...

lesfeesdesmomes33@gmail.com
ou par téléphone 06 61 99 50 90

L'association le Relais pour l'avenir

Elle a pour objectif d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet de réinsertion.

sylvie-gueras@relaisemploi33.fr
ou par téléphone 05 57 43 55 72
06 29 20 25 79

L'association les Ronrons Médocains

Elle militent pour la protection des chats errants, abandonnés ou maltraités et la sociabilisation des chatons en vue d'adoption.

CONTACT

service de la vie associative
et communication

05 56 59 92 66

ou par mail à
a.mothes@saintlaurentmedoc.fr

Demain Saint-Laurent

Au fil des pages de ce bulletin que vous venez de parcourir, vous pouvez constater que l'équipe de la majorité municipale "Demain Saint-Laurent" n'a pas baissé la garde, bien au contraire. Malgré une année 2021 ponctuée de restrictions et d'incertitudes, vos élus se sont fortement mobilisés afin de poursuivre le programme que vous avez soutenu.

Nos réunions de travail, nos commissions et nos réunions municipales se sont installées durablement à la salle des fêtes en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires, essentielles à la sécurité de chacun.

Cette nouvelle année 2022 se présente à nouveau sous le signe de la prudence, mais n'interfère en rien sur notre détermination à finaliser les nombreux projets des huit commissions municipales. Pilotée par notre Maire, l'équipe "Demain Saint-Laurent" soudée, solidaire et unanime œuvre aux côtés d'agents investis et motivés à vous apporter des solutions adaptées, pour améliorer votre quotidien et le "bon vivre" à Saint Laurent Médoc.

Ce début d'année sera également marqué par des élections présidentielles puis législatives. Ces élections sont importantes et aboutiront sur une nouvelle gouvernance, essentielle à la bonne gestion de notre pays.

Quelle que soit votre sensibilité, votre voix est essentielle et la participation de chacun indispensable à l'action civique collective. Face à l'abstention massive que nous avons connu lors des dernières élections régionales et départementales, nous ne pouvons que vous encourager à vous faire entendre et porter vos voix à ce suffrage, qui donnera le cap à notre pays pour les cinq prochaines années. Nous comptons sur vous !

Les élus "Demain Saint-Laurent" :

Jean-Marie Féron, Jeany Fischer, Jean-Michel Saintemarie, Viviane Duverdier, Bruno Carrillon, Michèle Coombs, Stéphane Sence, Stéphanie Girault, Guy Peyré, Caroline Petiot, Yannick Mahé, Audrey Pina, Nicolas Braz, Viviane Granet, Alexandre Élizondo, Régine Lavoué, Jordan Bac, Céline Diérich, Jean-Michel Amouroux, Sylvie Lepaire, Gilles Delage, Marie Varenne.

Ensemble pour Saint-Laurent

Opération pour l'amélioration de l'habitat.

Les priorités de M. le Maire

Nous entrons dans les mois d'hiver les plus redoutés de l'année par les familles en situation précaire. M. Féron et son équipe "Demain Saint-Laurent" sont aux commandes de notre commune depuis bientôt 13 ans. Quel est leur bilan en matière d'amélioration de l'habitat des personnes âgées, handicapées et économiquement fragilisées ?

Sur ces dernières années, au niveau municipal, nous n'avons relevé que la réhabilitation d'un logement social (en 2019) et quelques rénovations de bâtiments communaux pour quelques milliers d'euros.

En 2016, les communautés de communes Cœur Médoc et Centre Médoc se sont engagées dans une démarche de mise en place d'une OPAH (Opération pour l'amélioration de l'habitat) avec le soutien de l'ANAH (Agence national de l'Habitat) et du département.

Les deux études pré-opérationnelles ont été reprises par la CDC Médoc Cœur de presque île dont Saint-Laurent-Médoc dépend désormais. M. Féron préside la CDC Médoc Cœur de presque île depuis 2020.

La CDC a décidé de lancer l'opération le 24 juin 2019, (résolution n°82, rapporteur M. Féron). Le budget prévisionnel global est de 7 873 500€ dont CDC : 946 000€, dont Anah : 6 246 000€ et dont département 681 500€.

Les premières aides aux propriétaires occupants et bailleurs ont été validées le 22/06/2021.

Les travaux subventionnés ont été consacrés essentiellement

à l'amélioration de l'isolation thermique.

Un conseiller communautaire a "demandé à M. Féron s'il était possible de limiter la part attribuée à l'énergie, (isolation thermique) afin de favoriser la part pour l'habitant indigne" "M. Féron a répondu que l'enveloppe n'est pas dépassée en énergie, mais déplore la quasi-absence de dossiers de réhabilitation de logements vacants".

Manifestement M. Féron a éludé la question. Le volet social n'est pas prioritaire pour lui.

Pourtant, 150 propriétaires occupants et locataires vivent dans des logements très dégradés qui répondent pleinement aux critères d'éligibilité à plusieurs titres : insalubrité, en péril, passoires énergétiques.

Les droits à un logement décent, à la santé, de vivre dignement font partie des droits fondamentaux de la personne humaine.

Le maintien de ces personnes âgées ou handicapées dans ces logements est suspendu à la décision de lancer les travaux de réhabilitation. Il y a urgence M. le Maire.

Dans l'intérêt de tous, soyez assurés que nous restons vigilants.

Meilleurs vœux 2022 à vous, à celles et ceux qui vous sont chers.

Les élus "Ensemble pour Saint-Laurent-Médoc" :

Didier DURET, Christine CHOUZENOUX, Maurice LUCAS, Véronique DURET, Alain CUROT.

Le Carnet 2021



ILS NOUS ONT QUITTÉS

LACHAUME Bernard > 8 janvier
NAGY Gabor > 17 janvier
DEVienne Patrick > 20 janvier
CAPDEVIELLE Gilberte veuve CAVILLAC > le 5 février
BLANC Gilles > 8 février
RAUMAIN Henriette veuve DESTABEL > 8 février
DAVID René > 5 mars
EGRETAUD Christine épouse HOT > 11 mars
LAON Jean > 25 mars
BERTRAND Albertine veuve COUTY > 27 mars
ARTIGES Liliane veuve BAHEUX > 30 mars
ARDILEY Jeanne veuve PONTET > 8 avril
LAIBE Jean > 21 avril
ALONSO Jean > 26 avril
LAFUENTE Michel > 28 avril
FATIN Françoise épouse GOMBEAUD > 3 mai
BOUGES Claude > 17 mai
GAVEAU Marceline > 17 mai
STEFFANUTO Carmella veuve FRATTINI > 24 mai
JOYEUX Nadine épouse GOUGAUD > 10 juin
NEGRIER Liliane > 3 juillet
AYMAT Jean-François > 10 juillet
DA SILVA SAMPAIO Beatrix > 11 juillet
CHARPENTIER Gilbert > 5 août
GRIDAINE Rose veuve BOUTAVIN > 6 août
PAUBERT Jean > 14 août
FAURE Michel > 18 août
HULOT Suzanne veuve RUET > 24 août
SAHNOUNE Guy > 21 août
CREUZIN Jean > 30 août
LORIDANT Jack > 11 septembre
BOUDY Nadège épouse TAUZIN > 22 septembre
BAUGUIL Patrice > 29 septembre
BERDOYES Pierre > 5 octobre
RAMBERT Régine veuve CHOLOUX > 12 octobre
LACOSTE Yvette veuve SOMOS > 14 octobre
ASCASO Michel > 17 octobre
FERHANI Samir > 24 octobre
BOISSIÈRE Jacky > 31 octobre
MOUTON Yvette veuve SARRAZIN > 1er novembre
NAGY Irène > 1er novembre
FRANGY Yvonne épouse HOUDART > 15 novembre
SERTORI Rita veuve DUVERNAY > 23 novembre
BUHLER Régine > 25 novembre
LAGARDE Andrée veuve FLEURY > 25 novembre
ROLLAND Jean > 13 décembre
SENMARTIN Monique épouse DURIEUX > 17 décembre
MAZEAU Fabrice > 21 décembre



ILS SE SONT MARIÉS

GONTHIER Jean-Philippe avec **FERRET Laetitia** > 22 janvier
FERNANDEZ Michaël avec **TORRES Amandine** > 29 mai
RAYNEL Alexandre avec **EGRETAUD Élodie** > 5 juin
BUGUET Xavier avec **CAUSSAN Karine** > 12 juin
LEPAIRE Mickaël avec **BOURDOULEIX Sylvie** > 19 juin
MARTIN Jérémy avec **PORCHER Romy** > 19 juin
MAMARD Christophe avec **AYMAT Jean-François** > 3 juillet
DUPRÉ Jonathan avec **SARRADE Céline** > 31 juillet
SIERRA Florian avec **SEGOUIN Marine** > 7 août
COUSSEAU Romuald avec **LEZAUN Sophie** > 14 août
LACOMBE Jean avec **LANEAUD Catherine** > 14 août
POOR Lionel avec **FANELLI Jennifer** > 14 août
BOURGEAUD Geoffrey avec **CAUSSADE Coralie** > 28 août
SOMOS Guillaume avec **BREUIL Bernadette** > 4 septembre
PROTOPOPOV Pierre avec **CLAISE Karine** > 2 octobre
LAMALLE Frédéric avec **MEYER Corinne** > 16 octobre
AKRACH Naoufal avec **EDDANNI Majdoline** > 23 octobre
PASCAUD Stéphane avec **RENAILLÉ Marion** > 23 octobre
DELPIT Nicolas avec **KERBASTARD Natacha** > 30 octobre
SAUVAGE Jean avec **CARREY Anne-Marie** > 5 novembre
DAUNIS Sébastien avec **SOUC Caroline** > 4 décembre
COURONNEAU David avec **FEIGNÉ Annaïck** > 18 décembre



ILS SONT NÉS

BOUKALFA Lyam > 7 janvier
LALANNE Éva > 18 janvier
DROUET Livia-Pauline > 28 janvier
MONTI Jayden > 3 février
HANNECART Hugo > 24 février
REGIERO GIROIRE Pauline > 27 février
BAC BONGRAND Elijah > 27 février
CASTELLAN Hugo > 2 avril
TVRDON MERLAUD Élias > 16 avril
LEMEUR DA COSTA MENDES Lyandro > 17 avril
PROTOPOPOV Éténa > 26 avril
DEVEAUX Gabriel > 30 avril
DELMAS Ellie > 1er mai
NDIAYE Maryam > 12 mai
BREL Éva > 13 mai
RIVIÈRE GOMEZ Loukas > 19 mai
PELLEN Ézio > 10 juillet
CHAUVEAU Gabi > 15 juillet
LÉCHEVIN Lexie > 24 juillet
DEVAUX Sacha > 8 août
SANCEY Maëlys > 11 août
SOUSSOTTE Noa > 23 août
DA ROCHA E SOUSA Maël > 8 septembre
RICHEZ Raphaël > 13 septembre
MOUNIER Éliott > 15 septembre
LATREUILLE Anna > 30 septembre
SONET ROUSSELLE Arwen > 30 septembre
TORRES Éléna > 11 octobre
MESCHIN Aaron > 19 octobre
SARRADE Jade > 21 octobre
RUIDAVETS HUSTACHE Lya > 1er novembre
PELTIER MONTIEL QUIROZ Valentina > 4 novembre
LASSALLE Mélodie > 6 novembre
BATANERO Lluvia > 7 novembre
AUDUREAU Louis > 26 novembre
LEROY Maëva > 29 novembre
BUISSON Raphaël > 30 novembre
BREL Juan > 7 décembre
BEY BRUN Meïvis > 26 décembre

Quelques dates à retenir pour ce début d'année 2022

SALON DE L'ARTISANAT ET DU SAVOIR-FAIRE DE BERNOS EN FÊTE

le 6 mars [Salle des Fêtes]

LA SAINT-LAURENTAISE VTT

le 9 avril [COSEC]

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

les 10 et 24 avril

RALLYE ÉQUESTRE DE LA CRINIÈRE MÉDOCAINE

les 21 et 22 mai [Champ de foire de Bernos]

100 ANS (+2 !) DE LA COCARDE OMNISPORTS

le 4 juin, [Stade]

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

les 12 et 19 juin

FÊTE DE L'ABEILLE DES APICULTEURS

le 18 juin [Rucher Ecoles]

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN

le 24 juin [Eglise Notre Dame de Benon]

COURSE DE TONDEUSES DU TEAM LAURENTUS

les 2 et 3 juillet
[champ de foire de Bernos]



SAINT-LAURENT
MÉDOC

MAIRIE

4, rue Général de Gaulle
33 112 SAINT-LAURENT-MÉDOC

05 56 73 32 70

secretariat@saintlaurentmedoc.fr
www.saint-laurent-medoc.fr

facebook/mairiesaintlaurentmedoc/